

Lausanne, août 2020

Italien – Examen d'équivalence au cours facultatif d'italien

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'entamer sa 11^e année de la scolarité obligatoire, son année de raccordement ou sa 12^e année dans une classe certificative. À l'issue de cette année scolaire, il·elle obtiendra en principe le certificat de fin d'études secondaires, marquant l'achèvement de sa scolarité obligatoire.

Après une année supplémentaire d'études et à certaines conditions, les classes de raccordement 2 (Rac2) permettent à l'élève ayant obtenu le certificat de fin d'études secondaires de voie générale (VG) d'obtenir le certificat de voie pré-gymnasiale (VP). L'enseignement en classe de Rac2 offre différentes options spécifiques (OS) à choix, dont l'italien¹.

Pour s'inscrire en classe de Rac2 avec l'OS d'italien, l'élève doit avoir suivi avec succès le cours facultatif d'italien en 11^e année ou justifier de connaissances suffisantes de cette langue, évaluées au travers de l'examen d'équivalence organisé par le département au début de l'année scolaire. L'élève qui réussit cet examen pourra être dispensé·e du cours facultatif d'italien et, si ses résultats de fin de 11^e année le permettent, accéder en classe de Rac2 avec choix de l'OS d'italien.

L'examen d'équivalence d'italien est également accessible aux autres élèves de 11^e année, de VG comme de VP (qui ne suivent pas l'OS d'italien), de même qu'aux élèves des classes de Rac1 et de Rac2 ainsi que des classes certificatives, qui souhaitent uniquement attester leur niveau de connaissance de cette langue.

Cette année, l'examen d'équivalence d'italien aura lieu le :

mercredi 23 septembre de 14h00 à 16h30

à l'Établissement primaire et secondaire de Béthusy à Lausanne, situé Av. de Béthusy 7
Rendez-vous 5 minutes avant devant le Bâtiment C (*accès par la Rue Mathurin-Cordier*)

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à cet examen, vous avez la possibilité de compléter le formulaire :

- soit en ligne sous www.vd.ch/exequi ;
- soit à l'aide de la feuille ci-jointe, à envoyer aux coordonnées mentionnées.

Le délai d'inscription est fixé au mercredi 9 septembre. Pour signaler un éventuel désistement ou un empêchement de dernière minute, veuillez appeler le 021.316.32.50.

Si vous avez des questions concernant l'examen d'équivalence, vous pouvez également vous adresser au/à la titulaire de maîtrise de classe de votre enfant.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Serge Martin
Directeur général adjoint



Philippe Linder
Responsable d'unité

Annexe

- Formulaire d'inscription

¹ Plus d'informations concernant les classes de raccordement sous www.vd.ch/scolarite → Déroulement de l'école obligatoire dans le canton de Vaud → Classes de raccordement.

Rendez-vous à 13h55
(devant le bâtiment C)

Lieu de l'examen
(bâtiment D)

Accès par
la Rue Mathurin-Cordier

